



## Rapport des vérificateurs – AG du 5 novembre 2024

Une première assemblée générale avait eu lieu en 2024 dans la mesure où il fallait tenir compte de la phase qui suivait la constitution de l'association. Cette assemblée générale est donc la deuxième de l'année 2024.

Depuis la précédente assemblée générale, la fonction de trésorier a de nouveau changé de titulaire : Valérie Basseville a dû remplacer Anne-Claire Bories en cours d'année, et elle n'a eu accès aux comptes que peu de temps avant l'AG. Cela explique la transmission tardive des documents, mais les vérificateurs notent un progrès par rapport au mois de mars.

Côté recettes, nous en sommes désormais à 25 adhésions, toutes réglées, ce qui porte le montant des recettes à 2 500 €.

Les sommes indiquées comme des dépenses dans le bilan qui nous est soumis sont celles qui figuraient déjà dans les documents présentés en mars : elles n'appellent pas de nouvelles remarques.

En revanche, d'après le budget, il est annoncé 38,88 € de frais bancaires pour 2024, ce qui correspond à 9 mois de frais bancaires, donc d'avril à décembre. Pour un rapport couvrant l'exercice d'octobre 2023 à octobre 2024, il aurait fallu intégrer les frais bancaires entre avril et septembre, soit une somme de 25,92 €.

Le montant en caisse annoncé à 2 413 € (2 500 € - 87 €) devrait donc être de 2 387,08 €.

Les vérificateurs aux comptes n'ont pas d'autre remarque ou de réserve à formuler.

Hélène DAÜY  
Université de Bretagne Sud

Olivier MORAND  
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne